



La Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine relance deux concours régionaux

Carleton-sur-Mer, le 14 mars 2018 – La Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CJGIM) relance cette année les concours [L'implication, c'est pas juste pour ta grand-mère!](#) et [Je prends ma place](#). Ces deux concours, qui n'avaient pas été déployés depuis 2014, reviennent en force pour mettre en valeur l'implication bénévole des jeunes dans leur milieu. Un total de 5 000 \$ en bourse sera remis aux gagnants.

L'IMPLICATION, C'PAS JUSTE POUR TA GRAND-MÈRE!

Ce premier concours vise à valoriser les jeunes Gaspésiens et Madelinots de **12 à 24 ans** qui posent de petits ou de grands gestes d'implication dans leur milieu. Les organismes peuvent également soumettre la candidature d'un jeune bénévole. Afin de prendre part au mouvement de reconnaissance, toute la population, jeune et moins jeune, est invitée à féliciter publiquement une personne de son entourage par le biais des médias sociaux.

« On souhaite non seulement que les gens fassent partie du mouvement, mais que ça leur donne également le goût de se lancer un défi personnel d'implication, par exemple », explique Émilie Bourque Bélanger, présidente de la CJGIM. « Ce concours mise sur le fait que ça peut être simple de s'impliquer, peu importe la nature de l'activité, ça peut faire une réelle différence dans la communauté », ajoute-t-elle.

Un jury sélectionnera huit gagnants qui recevront chacun un prix de 500 \$.

JE PRENDS MA PLACE

Ce deuxième concours sera lancé le 2 avril prochain et s'adresse, quant à lui, aux **18 à 35 ans**. Il a pour objectif de reconnaître, de valoriser, de promouvoir et de récompenser l'engagement bénévole des Gaspésiens et Madelinots âgés de 18 à 35 ans, tout en soulignant leurs talents, leur créativité et leur détermination. L'implication des candidats sera évaluée selon les critères suivants :

- les actions posées et le défi relevé;
- les retombées de l'implication sur la communauté;
- les compétences et les qualités personnelles.

Un seul lauréat régional sera choisi par un jury et recevra une bourse de 1 000 \$.

INSCRIPTION AUX CONCOURS

Les jeunes ou les organismes ont **jusqu'au vendredi 11 mai prochain** pour soumettre leur candidature ou inscrire un candidat à l'un ou l'autre des concours. Les formulaires de mise en candidature et toute l'information relative aux concours seront disponibles au portailjeunesse.ca.

À PROPOS DE LA COMMISSION JEUNESSE GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (CJGÎM)

En 2015, la CJGÎM s'est incorporée afin de poursuivre ses mandats de concertation et de mobilisation auprès des jeunes. Elle maintient ainsi sa mission qui vise à assurer et à promouvoir la place des jeunes dans le développement social, économique, politique et culturel de la région. La CJGÎM est notamment reconnue pour son travail afin de favoriser l'établissement et la rétention des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

– 30 –

Information :

Émilie Bourque Bélanger, présidente
Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 616-3724
emilie.bourque.belanger@gmail.com

Source :

Marie-Ève Allard, consultante en communications
418 392-9298
meveallard@gmail.com



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

FACEBOOK : [@commissionjeunessegim](https://www.facebook.com/@commissionjeunessegim)
TWITTER : [@Jeunesse_GIM](https://www.twitter.com/@Jeunesse_GIM)
SNAPCHAT : cjgim